

## LA VALLS DES 35H !

Voilà que de nouveau ça chaloupe pour les 35h !

Après six textes d'aménagement — ou plutôt de démantèlement — du dispositif (le dernier en date étant celui du 20 août 2008, qui permet à l'employeur de fixer le tarif de majoration des heures supplémentaires et d'écartier le contrôle de l'inspecteur du travail tout en faisant disparaître le repos compensateur, rien que ça), voilà que le sujet est de nouveau d'actualité.

A croire que les politiques manquent réellement d'imagination pour se faire mousser ! Certes, c'est à chaque fois l'occasion de rappeler la faiblesse des salaires (sauf pour le Président de l'UMP qui a embrayé



sur le sujet), mais pourquoi n'est-il jamais question d'adapter la durée du travail à ses conditions d'exercice ? Serait-il politiquement incorrect de dire que certains métiers mériteraient que l'on n'y consacrerait pas plus d'une trentaine d'heures par semaine, compte tenu de la pénibilité et de la dégradation physiques qu'ils engendrent pour les salariés, et d'autres plus de 35h par semaine parce que sans contrainte aucune?

Mais sans doute est-ce plus facile de gloser sur les 35h que d'expliquer comment on va éradiquer la grande délinquance financière, combattre la corruption, stopper le cumul des mandats, etc...

Que les responsables politiques commencent par s'occuper d'eux-même ! Les salariés ne s'en porteront pas plus mal. Comme le souligne la Confédération CFDT dans son communiqué de presse du 5 janvier dernier, « ces propositions sont celles d'apprentis sorciers, ambitieux pour eux mais dangereux pour le pays et l'économie ».

**Didier Mansot**

## Carte scolaire : l'Académie de Grenoble perd 55 postes !

À la veille des vacances de Noël, le ministère a précisé sa copie sur les suppressions de postes dans l'Education Nationale.

Le Sgen-CFDT s'attendait à une mauvaise copie, c'est en fait une catastrophe.

Pour notre académie, c'est 40 suppressions de postes dans les écoles.

Pour le 2<sup>nd</sup> degré, c'est le statu quo : nos collèges et nos lycées voient leurs effectifs d'enseignants rester stables. Les personnels administratifs, déjà en sous-effectifs, perdent 15 emplois.

**MANIFESTATION INTERSYNDICALE**  
Samedi 22 janvier 2011  
Annecy : 14h30 Préfecture  
Thonon : 14h30 square Aristide Briand

→ Pour le Sgen-CFDT, le ministère avance masqué, il a de fait programmé la disparition des inspections académiques et un regroupement sur les seuls Rectorats.

Nous espérons, pour le 1<sup>er</sup> degré, que la Haute-Savoie aura une dotation égale à 0, pour ne

pas perdre de postes, d'autant plus que le nombre d'élèves devrait cette année encore être en évolution (+800 élèves).

Quel très mauvais cadeau à la veille des fêtes de Noël !

**Devoir se battre pour une dotation nulle est bien le reflet de la politique ubuesque me-**

**née actuellement par le gouvernement en matière d'éducation.**

Dès la reprise de janvier, le Sgen-CFDT entend mobiliser fortement tous les défenseurs du service public d'éducation.

Carne Marra

## Carte scolaire (suite) : on touche le fond !

Le comité technique paritaire académique (CTPA) qui se tiendra jeudi 20 janvier entérinera la (non) répartition des postes (-40 pour les écoles, - 15 administratifs, 0 poste pour le second degré).

Pour les écoles de notre département, il faudra bien accueillir les 813 élèves supplémentaires.

Il faudra donc fermer des postes mais cela ne suffira pas, le nombre d'élèves par classe va atteindre des seuils intolérables, et ce surtout en maternelle !

Un des critères pour calculer le nombre de postes à supprimer dans chaque département est le « **taux d'emplois non affectés en classe hors remplacement** ». Cela signifie que **plus les départements ont une**

**forte proportion** d'emplois tels que les décharges de direction, RASED, psychologues scolaires, conseillers pédagogiques..., **plus on leur supprimera de postes !** Il faut s'attendre à des départs massifs d'élèves vers le privé.

Haute-Savoie : + 813 élèves = + 1 poste  
Ardèche : - 34 élèves = - 16 postes  
Drôme : + 263 élèves = 0 poste  
Savoie : + 113 élèves = - 26 postes  
Isère : + 719 élèves = + 1 poste

Le gouvernement nous expliquera que l'équation « **1 enseignant = 1 classe avec beaucoup d'élèves** » est **largement suffisante pour conduire à la réussite tous les jeunes de notre pays !**

Pour le second degré, la situation est tout aussi catastrophique. Dans les collèges, c'est

la saignée : 147 équivalents temps plein (ETP) sont supprimés alors qu'il y a 1 669 élèves supplémentaires. La mise en oeuvre de la réforme du lycée est aussi compromise par la baisse des moyens alloués (79 ETP en moins pour 334 élèves en plus).

**Le Sgen-CFDT dénonce la poursuite de cette politique comptable de restrictions** qui lamine littéralement le système public d'éducation et qui détourne l'esprit de la LOLF : le rectorat, responsable du Budget opérationnel de programme académique (BOPA), ne détermine plus les clés de répartition des moyens mais celles des suppressions de postes !

Carne Marra



# CONSEIL DES PRUD'HOMMES D'ANNEMASSE : LES EFFECTIFS DECAPITES !

Les restrictions budgétaires et le non-remplacement des fonctionnaires quittant la fonction publique ne sont pas une légende.

Le Conseil des Prud'hommes d'Annemasse en sait quelque chose puisqu'en ce début d'année, l'effectif du personnel de justice attaché à ce conseil est inférieur à 2 personnes, quand il en faudrait au moins 5 pour un fonctionnement acceptable.

Les alertes lancées auprès du Président de la Cour d'Appel, et toutes les démarches syndicales pour tenter de sensibiliser les responsables politiques, sont restées vaines.

**Il s'agit d'une situation scandaleuse, inadmissible et**

**contraire à la démocratie.**

Elle entrave le fonctionnement de l'institution judiciaire et nuit gravement aux intérêts

masse, excédés de ne pas recevoir de réponse favorable aux nombreuses démarches effectuées auprès des autorités judiciaires et politiques depuis plus de deux ans, ont décidé de refuser toute activité au sein du conseil à compter de l'audience solennelle du 14 janvier 2011, et durant tout le mois de janvier 2011. Par solidarité, les conseillers salariés des conseils de Bonneville et d'Annecy se joignent au mouvement.

Si aucune réponse positive n'est apportée, notamment sur la situation concrète du conseil de prud'hommes d'Annemasse, nous donnerons suite à cette action.



des salariés qui saisissent nos conseils. C'est un moyen de faire baisser le nombre d'affaires, mais ce n'est pas notre conception de la justice.

C'est pourquoi les conseillers prud'hommes salariés d'Anne-

## Un esprit d'ouverture...

**« Loi sur les heures d'ouverture des magasins : la lutte a payé ! »**

C'est le titre que l'on peut lire en une du journal syndical suisse SIT Info (Syndicat interprofessionnel des travailleuses et travailleurs) de décembre 2010.

Nos camarades ont raison, c'est une très belle victoire. Pour y parvenir, le SIT n'a pas compté son énergie ni ses deniers, et a mené campagne pour appeler à voter NON au projet patronal d'extension des horaires d'ouverture des ma-

gasins jusqu'à 20H.

Le message a été bien reçu, et la participation massive ! En votant à plus de 56% contre le projet, le peuple genevois a clairement signifié son refus

d'une dégradation des conditions de travail des 20 000 vendeuses et vendeurs. Bel esprit de solida-

rité sur lequel nous avons à méditer. Mais cette victoire est certainement aussi celles de pratiques syndicales et démocratiques dont il pourrait parfois être bon de s'inspirer...



## GRAND JEU CONCOURS

L'Union départementale CFDT a décidé, en partenariat avec ALIACES, d'organiser un jeu concours ouvert à tous les lycéens âgés de 16 ans au moins et scolarisés en Haute-Savoie, ainsi qu'aux étudiants et travailleurs en contrat d'alternance ou d'apprentissage, âgés de 22 ans au plus, également sur le territoire départemental.

Ce concours se déroulera du 30 janvier au 15 avril 2011, et a pour objectif de sensibiliser les jeunes au monde du travail, plus particulièrement aux conditions de travail, avec comme point de référence la Journée mondiale pour un travail décent, qui a lieu le 7 octobre de chaque année. Les participants sont invités à imaginer ce que serait pour eux un travail indécent : il s'agit de représenter, par une œuvre graphique en deux dimensions (dessin, photo, peinture, collage) d'un format A3 maximum, une situation, un univers de travail qui serait indécent pour un être humain.

Une totale liberté de traitement est laissée...

La remise des prix se fera le 1<sup>er</sup> mai 2011.

N'attendez pas pour en parler autour de vous et télécharger le règlement complet du concours sur notre site internet :

<http://www.cfdt74.fr>

**Sylvie Excoffier**

## Service public : Opération 3J



Non, vous n'êtes pas dans ce célèbre magasin qui, au moins une fois par an, fait une opération 3 J pour « booster » ses ventes, mais sur une action CFDT qui vise à promouvoir le SERVICE PUBLIC les 1, 2 et 3 février.

Par cette action nationale déclinée dans chaque département, la Confédération veut montrer tout l'intérêt quelle porte au service public et à ceux qui le rendent. On ne peut même plus parler des fonctionnaires pour les désigner, tant aujourd'hui les

contournements ont été nombreux pour faire exploser leur statut... Les municipalités, de droite comme de gauche ne s'en sont pas privées.

C'est toujours amusant d'ailleurs de voir le député maire du coin enfoncer les fonctionnaire à l'Assemblée nationale, et les encenser lorsqu'il leur présente ses vœux sur le terrain... Cela veut peut-être dire que des choses sont à revoir, à redéfinir ?

La première sans doute serait de réaffirmer quel est le périmètre du service public.

FLASH 74

Rédacteur en chef :  
Didier MANSOT  
Union

Départementale  
CFDT - 29, rue de la  
Crète - BP 37  
Cran Gevrier

74962 ANNECY Cedex  
Tel : 04 50 67 91 70  
Fax : 04 50 08 13 85  
[ud@cfdt74.fr](mailto:ud@cfdt74.fr)  
[www.cfdt74.fr](http://www.cfdt74.fr)

COMUNIC partenaire global de votre entreprise

Informatique  
télécoms et  
réseaux



Faites appel à un seul professionnel

Réseaux informatique, télécommunications,  
optimisation téléphonique...

**! N'attendez plus !**

Contact: 89-4 Avenue de Genève-74000 Annecy  
-04 50 62 26 18- [commercial@comunic.fr](mailto:commercial@comunic.fr)

<b>FORMATIONS 2011</b>			
<b>INTITULE</b>	<b>DATES</b>	<b>CONTENU</b>	<b>ANIMATION</b> Public concerné
<b>Nouveaux Elus CE et DP</b>	<b>9 et 10 février</b>	Missions et moyens du CE et des DP; Règles de fonctionnement : réunions, vote, PV, obligation de discrétion, règlement intérieur du CE, Registre Spécial des DP, etc.	<b>Jean-Pierre TOUBHANS</b> Public militant
<b>RESPECT et DIGNITE au TRAVAIL : discrimination, harcèlement, stress.</b>	<b>Jeudi et vendredi 10 et 11 février</b>	Harcèlement, discrimination, stress au travail : mieux connaître pour plus de respect des personnes.	<b>Vincent LEMAIRE</b>  Elus du personnel militants de section
<b>Rôle Economique du CE</b>	<b>16 et 17 février</b>	Les comptes de l'entreprise : principes et organisation comptables, bilan, compte de résultats; Gestion budgétaire du CE : ressources financières, obligations comptables, règles URSSAF, rôle du trésorier, responsabilités financières.	<b>Jean-Pierre TOUBHANS</b> Public militant
<b>LA FORMATION : conduire son parcours professionnel</b>	<b>Jeudi et vendredi 10 et 11 mars</b>	Choisir sa formation : les enjeux individuels et collectifs de la maîtrise de l'outil et ressources formations; 1 – Les obligations de l'entreprise : contribution financière, rôle des OPCA, plan de formation 2 – Les droits du salarié, initiative, congé individuel, DIF 3 – Le rôle des représentants du personnel : consultation du CE, place des DP, rôle des syndicats.	<b>Vincent LEMAIRE</b>  Elus du personnel militants de section
<b>CONTRAT DE TRAVAIL</b>	<b>Jeudi et vendredi 17 et 18 mars</b>	Panorama actualisé de la jurisprudence en matière de contrat de travail : inaptitude au travail, durée du travail, modes de rupture, travail dissimulé, développement de clauses particulières (débit formation, concurrence, mobilité...)	<b>Vincent LEMAIRE</b>  Elus du personnel militants de section
<b>Délégué du Personnel : Mode d'emploi</b>	<b>30 mars et 6 avril</b>	Articulation avec les autres instances représentatives, mandat et missions des DP, statut de l' élu; Moyens d'action des DP. Règles de fonctionnement : réunions, registre spécial des DP, affichage...	<b>Jean-Pierre TOUBHANS</b> Elus DP
<b>Salarié à domicile</b>	<b>Vendredi et samedi 6 et 7 mai</b>	Etre salarié à domicile de particulier : les conditions d'activité, les règles collectives, les conditions de travail.	<b>Vincent LEMAIRE</b>  Militants de syndicats salarié(e)s de particuliers
<b>Conseillers Prud'hommes</b>	<b>Lundi à mercredi 23, 24, 25 mai</b>	Déroulement de la procédure. Les règles, le parti pris syndical.	<b>Jean-Pierre PIOVESAN</b>  Elus et candidats CPH

Voici le tableau des formations organisées par l'UD 74 pour les 4 premiers mois de l'année 2011. Les inscriptions se font auprès de l'UD, qui confirmera individuellement. N'oubliez surtout pas le délai d'un mois pour la demande à l'employeur !

# 15 € pour se faire la banque !

Notre camarade Daniel Gourichon, du syndicat CFDT des Banques et sociétés financières des Pays de Savoie, a rédi-

gé, d'octobre 2007 à novembre 2010, 26 lettres adressées pour l'essentiel à des dirigeants de la Société Générale, des billets d'humeur, et des chroniques librement inspirées par l'actualité, sous le pseudonyme de Gaston Deschanel. La plupart ont été publiés par la CFDT Société Générale, d'autres par la Fédération des Banques dans les pages banques de « CFDT magazine ».

Quelques-uns étaient restés inédits. Ces lettres et chroniques, ironiques ou versant dans la dérision, reflètent la réalité du quotidien des salariés de la Société Générale, et plus lar-

gement des banques. Elles sont partisans, bien sûr, puisqu'elles visent à démontrer l'absurdité des conditions d'exercice du métier d'employé ou de cadre de banque aujourd'hui.

Nous ne dirons pas « le métier de banquier » parce qu'il y a belle lurette que la plupart des

salariés ne l'exerce quasiment plus. Il leur est demandé, imposé de se consacrer à la vente à la criée, à la sauvette, forcée...



Ces textes, illustrés de dessins signés Denis Dedenon, dessinateur attiré de la CFDT Société Générale depuis bientôt trente ans, ont été rassemblés dans un livre qui vient de paraître :

## Impair, passe... et banque

Puissent ces quelques pages vous réconcilier avec votre Conseiller ou Conseillère, que vous ne traiterez plus de « banquier » à l'avenir, par la connotation plus que jamais péjorative qui s'attache à ce terme...

« Impair, passe... et banque », par Daniel Gourichon, illustrations de Denis Dedenon, 160 pages, 15 €, disponible auprès de l'éditeur :

<http://www.les-oiseaux-de-papier.com>

ou par mail à la CFDT Société Générale :

[cfdt.dn.sg@wanadoo.fr](mailto:cfdt.dn.sg@wanadoo.fr)

ou encore directement auprès de l'auteur :

[perruche74@neuf.fr](mailto:perruche74@neuf.fr)



# Week-end de solidarité

## Massif des Bauges - 25 et 26 juin 2011

Cette manifestation a un double objectif : d'une part, permettre à un maximum de familles rhônalpines à revenus modestes, mais aussi « exclues des vacances et des loisirs », de profiter d'un week-end de détente ; d'autre part, de montrer la capacité de notre secteur à se mobiliser et communiquer lorsqu'il s'agit de défendre le droit aux vacances de qualité pour tous.

### Programme

**Samedi 25 juin** : arrivée des familles (environ 400 personnes) des départements les plus éloignés en priorité, afin de leur limiter les temps de trajet sur la journée du dimanche.

- Début d'après-midi : accueil des familles
- Après-midi : baignade, canoë, ...
- Soirée : Fête de la Saint Jean organisée par le Comité des Fêtes de la commune de Lescheraines. Contes prévus sur le village vacances « l'Eau Vive » pour les enfants.
- Restauration sur le village vacances « l'Eau Vive » et hébergement sur les 3 sites (les 2 villages vacances, et le camping)

**Dimanche 26 juin** : arrivée de la majorité des familles venant des départements les plus proches. Plusieurs activités seront proposées durant la journée :

- Activités sportives : baignade, randonnées accessibles, canoë et pédalos, trampoline, accro-branches, toboggan et plan d'eau, pataugeoire
- Visites culturelles : coopérative fromagère, scierie (La scie à grand cadre), visite de la Chartreuse (Maison du Patrimoine), Maison Faune Flore se situant dans le PNR des Bauges...

### Comment participer

Pour bénéficier de ce séjour, les familles s'inscrivent par le biais de leur comité d'entreprise, le COS, CASC, inter-CE, soit par les associations caritatives et de solidarités tels que le Secours Populaire Français, le Secours Catholique, ATD Quart Monde, soit auprès de l'Union départementale CFDT.

### Tarifcation

1) Pour une famille de 5 personnes (2 adultes et 3 enfants) qui arriverait le samedi : 40 €

Détail pour les familles mono-parentales, recomposées, etc. :

- par adulte : 10 €
- par enfant : 7.50 €
- à partir du 3ème enfant : 5 €

Le tarif comprend le trajet en car, la restauration pour le samedi soir, la nuitée, le petit-déjeuner, et le pique-nique du dimanche midi. Les animations du dimanche sont incluses.

2) Pour une famille de 5 personnes (2 adultes et 3 enfants) qui arriverait le dimanche : 18 €

Détail pour les familles mono-parentales, recomposées, etc. :

- par adulte : 5 €
- par enfant : 3 €
- à partir du 3ème enfant : 2 €

Dans ce cas, le tarif comprend le trajet en car et les animations du dimanche.

**Si j'étais banquier**  
j'inventerais des assurances qui s'occupent de tout

Habitation • Auto • Santé • Prévoyance

Contrats gérés par les Assurances du Crédit Mutuel, entreprises régies par le code des assurances.

**Crédit Mutuel**  
LA banque à qui parler

N° Indigo 0 825 01 02 02

# HOLD-UP A LA POSTE !

Les 1<sup>er</sup> et 2 décembre 2010, de fortes chutes de neige ont empêché les facteurs de l'Ain et de la Haute-Savoie de distribuer le courrier.

Jusqu'alors, en pareil cas, les facteurs faisaient en sorte de distribuer dans les jours suivants l'intégralité du courrier resté en souffrance, sans qu'il n'y ait de la part de la Direction de la Poste d'initiatives particulières.

Mais la soif de productivité est passée par là ! Et tout est bon pour arriver en 2011 à supprimer les 166 équivalent emplois prévus au plan (180 étaient prévus en 2010). Aussi,

la Direction a décidé unilatéralement de retirer un jour sur les congés annuels — il n'y a pas

dispositions du Code du travail en cas d'intempéries, elle a saisi la Direction du travail et fait grand battage dans les médias. Si la Direction de la Poste n'a pas encore réattribué les congés annuels volés, elle a largement compensé la perte du congé par le paiement d'heures supplémentaires. Par ailleurs, elle s'est engagée à ne pas réitérer cette manière de faire en de telles circonstances.

Pour sa part, la CFDT, elle, n'a pas renoncé à obtenir gain de cause sur le plan réglementaire, afin de voir ce CA réintégrer le compteur des facteurs lésés.

**Alain Raymond  
et Gérard Lassiaz**



de petits profits !

**La CFDT s'est immédiatement mobilisée pour faire cesser ce vol manifeste.**

Elle a pris plusieurs initiatives qui ont fini par payer : forte des



**ADREA**  
mutuelle  
PAYS DE SAVOIE

Santé Prévoyance Epargne Retraite



**Des salariés bien protégés,  
une entreprise valorisée !**

**Quel que soit votre  
secteur d'activités,  
découvrez nos solutions  
entreprises !**

● Tél. 04 79 70 78 18

● entreprises.dvp@adrea-paysdesavoie.fr

**www.adrea-paysdesavoie.fr**


